

INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI RENTRÉE 2019



communauté de communes

Pour inscrire vos enfants vous devez remplir le dossier d'inscription « Accueil de loisirs du mercredi » téléchargeable sur le site internet www.coeurdesavoie.fr ou disponible auprès de chaque Accueil de loisirs.

Le dossier d'inscription dûment complété et signé est à retourner avec l'ensemble des pièces demandées impérativement auprès de chaque accueil de loisirs et selon les dates et les permanences d'inscriptions ci-dessous :

	Jour	Horaires	Jour	Horaires	Jour	Horaires
Chamoux sur Gelon	19 juin	7h30 - 12h 13h30 - 18h30	26 juin	7h30 - 12h 13h30 - 18h30	03 juillet	7h30 - 12h 13h30 - 18h30
Montmélian	19 juin	13h30 - 18h30	26 juin	13h30 - 18h30	03 juillet	7h30 - 11h30
Les Marches	12 juin	13h30 - 18h30	26 juin	7h30 - 9h 13h30 - 18h30	03 juillet	7h30 - 9h 13h30 - 18h30
La Rochette	25 juin	15h - 18h30	28 juin	15h - 18h	03 juillet	9h - 12h 14h - 17h
Saint-Pierre-d'Albigny	19 juin	9h - 12h 14h - 18h	26 juin	9h - 12h 14h - 18h	03 juillet	9h - 12h 14h - 18h
	La communauté de communes ayant confié à l'ACA CS l'organisation de l'accueil de loisirs du mercredi présent sur la commune de Saint Pierre d'Albigny, le retrait du dossier ainsi que les inscriptions sont à effectuer directement auprès de l'ACA CS à Saint Pierre d'Albigny. (04 79 28 58 21 – aca.animation@free.fr)					

Aucun dossier ne pourra être déposé en dehors des permanences d'inscriptions.

L'inscription ne sera définitive qu'après réception de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier administratif.

Toute inscription intervenant après le 3 juillet sera traitée fin août et prise en compte en fonction des places disponibles.

Mode de fonctionnement des accueils de loisirs le mercredi

Les Accueils de loisirs accueilleront les enfants âgés de 3 à 11 ans, selon trois possibilités :

- La matinée avec repas
- La journée complète incluant le repas
- Le repas et l'après-midi

Horaires d'ouverture :

- Accueil de loisirs à Chamoux-sur-Gelon : de 7h30 à 18h30
- Accueil de loisirs à La Rochette : de 7h30 à 18h30
- Accueil de loisirs à Les Marches : de 7h30 à 18h30
- Accueil de loisirs à Montmélian : de 6h45 à 18h30
- Accueil de loisirs à Saint-Pierre-d'Albigny : de 7h30 à 18h30

Tarifs :

L'inscription de votre enfant sera facturée selon la grille de tarifs en vigueur au sein de la Communauté de communes établie en fonction du quotient familial.

Contact :

Service Enfance jeunesse

enfance.jeunesse@cc.coeurdesavoie.fr - 04 79 84 36 27

coeurdesavoie.fr